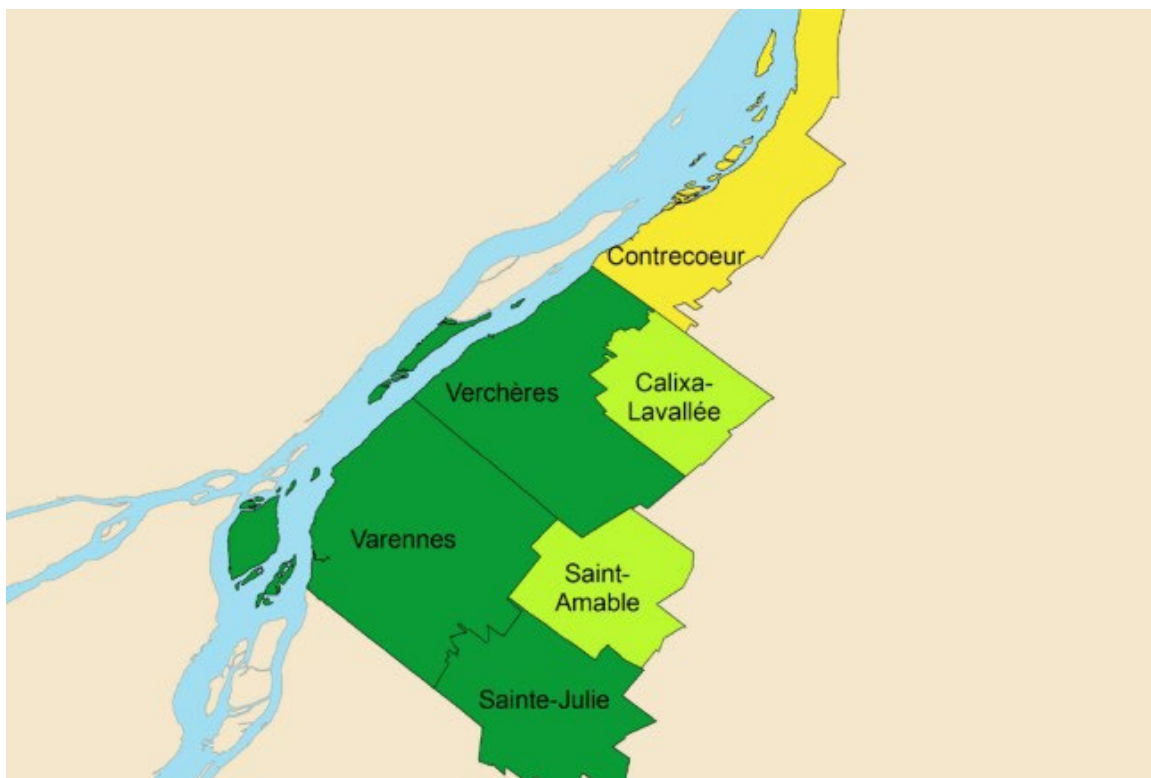


Plan de développement économique 2022-2025



Avril 2022



PRÉSENTATION DE LA MRC

Forte de plus de 82 000 citoyens, la MRC de Marguerite-D'Youville occupe, à partir de plusieurs indicateurs, une place quasiment unique sur le territoire québécois. Elle compte l'un des plus bas taux de chômage doublé d'un des plus hauts taux d'activité, un nombre d'emplois créés qui a continué de croître au cours des années de la pandémie de la COVID-19, le plus fort pourcentage de création d'emplois sur tout le territoire de la CMM, un taux de natalité parmi les plus hauts pour certaines de ses localités, un ratio d'investissements industriels vs population totale dans le peloton de tête, etc.

On peut expliquer ces caractéristiques par certains avantages comparatifs qui lui permettent de se démarquer. Cela s'explique par la présence de grands axes routiers, par son voisinage avec le fleuve

Saint-Laurent, par une bonne desserte en électricité et en gaz naturel, par sa proximité du centre-ville de Montréal, par son réseau ferroviaire également présent, par des niveaux de scolarité et salaires moyens de sa population comme élément attractif pour certains secteurs industriels, et plus encore. Cependant, on constate surtout que ce territoire, au fil des ans, a su s'adapter aux nouvelles tendances, courants et demandes en matière de développement économique.



Il y a 15 à 20 ans, on définissait ce territoire, au niveau économique, à partir de quatre grands pôles de développement : la métallurgie, la pétrochimie, la recherche scientifique et le secteur bioalimentaire. Parmi ces secteurs, l'un a connu une mutation importante. On ne parle plus de pétrochimie, à la suite de la fermeture de Pétromont en 2008, mais d'un nouveau pôle en pleine croissance : le secteur des biocarburants qui, d'une certaine façon, peut aussi, mais non spécifiquement, se coupler au secteur bioalimentaire. Et de ce nombre, on peut aussi ajouter les secteurs de la logistique et du transport des marchandises, des produits pharmaceutiques et de soins de santé, de l'économie et du développement social ainsi que le domaine des nouvelles technologies. Bref, de 4 grands pôles industriels, on en compte maintenant 8 qui sont donc :

- Bioalimentaire
- Biocarburant
- Métallurgie
- Recherche scientifique
- Logistique de transport des marchandises
- Nouvelles technologies (TI)
- Produits pharmaceutiques, sanitaires et soins de santé
- Économie et développement social

Nous pourrions même ajouter un 9^{ème} secteur, celui de l'administration publique, des services et du commerce. Cependant, contrairement aux 8 autres, ce dernier ne se démarque pas véritablement

de tout autre territoire de MRC, tout comme celui des PME de petites dimensions sans véritable concentration des secteurs d'activités autre que ceux mentionnés plus haut. Cela contribuant néanmoins à la diversification de notre économie, les PME et PPME nous offrent la résilience face aux aléas de notre économie comme cela a été démontré lors de la pandémie de la COVID-19.



1. PORTRAIT GÉNÉRAL DE CHACUN DES SECTEURS

1.1 Le bioalimentaire

La MRC de Marguerite-D'Youville est d'abord reconnue comme un territoire de grandes cultures, essentiellement pour le maïs-grain, du fait de la proximité d'une entreprise de production de biocarburant : Greenfield Global, qui produit de l'éthanol. Ceci expliquant cette quasi-monoculture, doublée, dans un souci de rotation des cultures, du soya et de certaines plantes fourrages et céréalières. Il existe également, du côté de Saint-Amable, une production importante de la pomme de terre, représentant environ un tiers de ce qui se faisait il y a une quinzaine d'année, conséquence directe de la crise phytosanitaire du nématode à kyste de la pomme de terre en 2006. Cependant, la municipalité, en collaboration avec le SDE de la MRC, a initié différents projets de relance touchant cette production autrefois fructueuse, en y incluant de nouvelles cultures horticoles complémentaires qui concerneraient aussi la transformation, l'entreposage et la réfrigération.

Au cours des dernières années, certaines expérimentations ont permis de vérifier le potentiel d'autres cultures dans l'objectif de diversifier, entre autres, l'utilisation d'intrants pour la production de biocarburant tel le chanvre industriel. Cette culture, ainsi que l'utilisation entière d'autres plantes comme le maïs grain, ouvre la perspective de voir se développer de nouvelles entreprises dans ce secteur, ce qui sera décrit plus loin.

Enfin, différentes initiatives dont Contrecœur, ville nourricière, le programme Sains et Saufs (permettant le maillage entre agriculteurs qui ont des surplus et les organismes sociocommunautaires) permettront à ce secteur d'activité de se diversifier davantage au cours des prochaines années.



1.2 Biocarburant

Comme mentionné plus haut, la MRC de Marguerite-D'Youville est destinée à devenir un véritable modèle en matière d'intégration entre le bioalimentaire d'une part, et ce secteur d'activité. Mais plus encore, avec la venue récente de la Société d'Économie Mixtes de l'Est de la Couronne Sud (SEMECS), une unité de biométhanisation valorisant les résidus organiques domestiques, commercial et industriel et la construction prochaine d'une usine, évaluée à 1,2G\$, d'Energkem, qui transformera des résidus ultimes, riches en carbone, en biocarburants divers. Ceci consolidera davantage la position de Varennes comme l'un des plus importants pôles de production de biocarburants au niveau international. Et ce, sans compter les futures usine de production d'hydrogène de Greenfield Global et de Recyclage Carbone (Energkem), prévue également à Varennes.



Enfin, il faut souligner que le développement de ce secteur amène avec lui, généralement, l'arrivée de plusieurs petites PME, à titre de sous-traitants, renforçant la trame générale de cet écosystème. Ceci se trouvant à consolider le territoire de cette MRC à titre de grand centre international dans le domaine des biocarburants avec la désignation d'écosystème énergétique régional (EER) dont il est souhaité par les intervenants locaux et régionaux.

1.3 La métallurgie

Les aciéries d'ArcelorMittal, du côté de Contrecoeur, selon plusieurs observateurs, sont parmi les plus performantes de ce grand groupe mondial. Encore aujourd'hui, cette entreprise emploie plus de 1000 personnes à Contrecoeur et qui plus est, souhaite devenir un modèle en matière environnementale avec l'utilisation prochaine d'hydrogène vert comme combustible pour ses différents fourneaux.



Avec les années, un grand nombre d'entreprises, tant dans le domaine de la fabrication/transformation, que de la vente de métaux, s'est ajouté à cet écosystème. Si bien qu'aujourd'hui, on estime que le territoire de la MRC compte au moins 3000 emplois directs et indirects en métallurgie, soit l'une des plus importantes concentrations d'entreprises et d'emplois par rapport à la population totale. C'est un secteur relativement stable depuis quelques années qui s'explique, en partie, par la pénurie de la main-d'œuvre pour certains emplois spécialisés, en particulier les soudeurs. Bien que le Centre de formation professionnelle des Patriotes, à Ste-Julie, offre cette formation, il s'agit d'un secteur d'emploi très compétitif qui fait que la demande dépasse largement l'offre.

1.4 La recherche scientifique

La ville de Varennes compte trois grands centres de recherche, l'IREQ, l'INRS et Canmet-Énergie, qui comptent, à eux trois, plus de 500 chercheurs, techniciens et employés spécialisés, soit la plus importante concentration de ce genre au Québec, en dehors des grands centres. L'IREQ, en particulier, en compte à lui seul plus de 300 et est l'un des fleurons du Québec, ses laboratoires spécialisés dans le transport de l'énergie étant reconnus sur la scène internationale. De plus, Hydro-Québec prévoit, dans les prochaines années, de transférer l'unité d'ingénierie de son siège social de Montréal vers les terrains appartenant à l'IREQ, ce qui ajoutera des centaines de personnes œuvrant de près ou de loin dans le secteur de la production, du transport et des meilleures pratiques en matière d'hydro-électricité.

Lors de la création de l'IREQ à la fin des années 60, sous la direction de l'ingénieur Lionel Boulet, il était souhaité que se développe, autour de cette institution, une véritable *Silicon Valley* dans le secteur du transport de l'énergie et des activités associées. Cependant, sauf quelques entreprises, dont le groupe ABB-Hitachi, on a plutôt vu l'arrivée d'entreprises, grandes consommatrices énergétiques, qui cherchaient d'abord des terrains disponibles.



D'autres initiatives dans le secteur scientifique, dont une concernant la mise en place d'infrastructures de recherche relatives aux phytopathologies de la pomme de terre et autres cultures de rotation, sont toujours au programme. Cependant, tout reste à faire.

1.5 Logistique du transport des marchandises

Probablement le secteur représentant le plus fort potentiel de croissance pour les années à venir sur le territoire de la MRC, avec la venue du nouveau terminal de transit de conteneurs de l'Administration portuaire de Montréal à Contrecoeur d'une part et la venue de grands joueurs de la distribution et du transport des marchandises avec Groupe Jean-Coutu, Costco et Robert Transport d'autre part, pour ne nommer que ceux-là.



Le service de développement économique de la MRC a réalisé, en 2014, une étude relative à la création d’emplois et aux investissements qui découleront de l’aménagement de ce nouveau terminal maritime. Cela a permis, aussi, de faire désigner Contrecoeur et l’ensemble de la MRC comme futur pôle logistique national et Contrecoeur/Varennnes comme zone industrialo-portuaire, le tout s’inscrivant dans la politique maritime du gouvernement québécois.

On estime que ce secteur de notre économie représente déjà plus de 2000 emplois et cela s’accélérera avec le début de la construction du nouveau terminal dans les prochaines années. Cependant, il existe quelques enjeux qui seront croissants au cours de ces mêmes années : la disponibilité de terrains pour accueillir tous les investissements prévus, en particulier dans le secteur de l’entreposage et du conditionnement des marchandises, la main-d’œuvre et un nombre significatif de logements. On sait que, pour une entreprise œuvrant à l’international, la décision d’investir, idéalement à proximité d’une telle infrastructure de transport, dépendra surtout de ces deux derniers facteurs.

1.6 Nouvelles technologies

Bien qu’émergent, ce secteur d’activités se développe de plus en plus en territoire périphérique des grands centres et même en régions éloignées. On peut également constater ce phénomène pour la MRC de Marguerite-D’Youville avec quelques entreprises s’y étant établies dans les dernières années, en particulier dans le développement des jeux vidéo et des logiciels.



Pour tous les spécialistes de ce secteur, on cherche de plus en plus à s'installer là où se trouve la main-d'œuvre et même à privilégier le travail à distance, ce qu'a accéléré la pandémie de la COVID-19. Outre les trois grands centres de recherches, qui sont également des incubateurs de petites entreprises dans le domaine des TI, il s'agit d'un secteur industriel en pleine croissance qu'il importe d'appuyer.

On se doit également de sensibiliser les entreprises au virage numérique et de s'intéresser tout particulièrement aux petites et moyennes entreprises. Certains efforts ont été entrepris au cours des dernières années mais davantage d'initiatives doivent être entreprises si l'on considère que plus de 80% des entreprises québécoises se mettent à risque si elles ne modernisent pas leurs moyens de production par une plus grande mécanisation et automatisation.

1.7 Produits pharmaceutiques, sanitaires et des soins de santé

Depuis quelques années, on trouve une concentration d'entreprises de ce secteur, en particulier sur le territoire de Sainte-Julie. Sans planification ou intention avouée, un certain nombre d'entreprises s'y est établi dont certaines parmi les plus importantes au Québec, on a qu'à penser aux produits bios pour les soins de santé ou de l'entretien ménager.



Certaines de celles-ci œuvrent à développer de nouveaux produits en lien avec le secteur bioalimentaire via l'utilisation et la valorisation de plantes industrielles (lin, chanvre, maïs-grain). Ces projets peuvent, en plus, s'inscrire dans des tentatives passées de diversifier les intrants dans la production de bio-carburant. En fait, il s'agit probablement d'un secteur dont les interventions peuvent être transversales avec quelques autres dont celles du domaine des nouvelles technologies.

1.8 L'économie et le développement social

La MRC de Marguerite-D'Youville se démarque des autres du fait du grand nombre de ses interventions dans le domaine au cours des dernières années. Ceci s'expliquant d'une part par la pandémie de la COVID-19, qui a démontré l'importance de ces services de première ligne, mais surtout du rôle que ces entreprises peuvent et doivent jouer dans une période de forte croissance économique.

En effet, la venue, en particulier, d'un grand nombre d'entreprises du secteur du transport et de la distribution, a créé une forte demande au niveau du logement dans les dernières années, créant une augmentation importante du coût pour se loger car l'offre ne suit pas, comme ailleurs.

Pour maintenir la mixité sociale des communautés composant ce territoire, et donc de certains services commerciaux jugés essentiels à proximité de celles-ci, il importe de pouvoir soutenir ces

services et entreprises, qui souvent compensent pour les ressources financières consacrées de plus en plus à se loger, en particulier les personnes plus âgées et immigrantes.

2. LES ANNÉES QUI VIENNENT : ENJEUX ET DÉFIS

À une certaine époque (jusqu'à la fin du siècle dernier), on parlait de croissance économique à partir des investissements et de la création d'emplois. Aujourd'hui, on parle de plus en plus de l'importance de la protection de l'environnement, de la qualité de vie et de l'acceptabilité sociale.

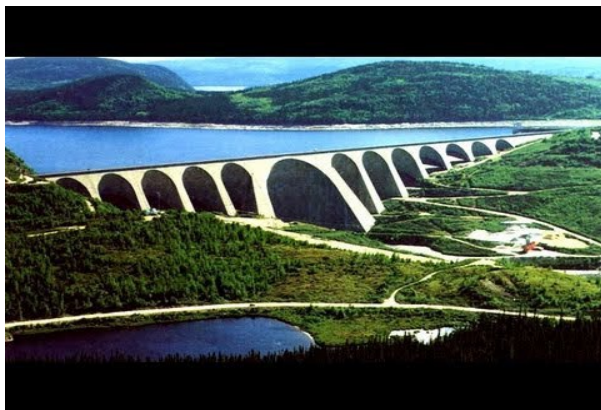
Les années qui viennent comptent un grand nombre d'enjeux mais également d'opportunités pour le territoire de la MRC dont :

- *Rareté de plus en plus grande de certaines matières premières (ressources naturelles de moins en moins disponibles et à coûts croissants sur les marchés internationaux)*

Le secteur des nouvelles technologies de l'information est particulièrement touché par la baisse prévue de l'exploitation des terres rares, fortement utilisées dans les appareils électroniques. Bien qu'encore marginal, le Québec commence à se positionner dans l'exploration et l'exploitation de celles-ci et il est indéniable que certaines entreprises de la MRC peuvent se positionner avantageusement, surtout celles dans le secteur de la fabrication métallurgique destinée aux mines et voies d'accès du nord québécois.

- *Le coût des énergies, surtout celles à base de carbone*

Le Québec a fait le choix de ne pas exploiter les énergies fossiles présentes dans son sous-sol. Il a plutôt choisi de se tourner, et ce depuis plusieurs décennies, du côté des énergies vertes dont l'hydro-électricité.



À cela s'est ajouté, au prix d'un secteur hautement subventionné, l'éolien et dans une moindre mesure, les biocarburants. Ce dernier secteur a émergé sur le territoire de la MRC de Marguerite-D'Youville en 2007 avec le début de la production d'éthanol de Greenfield Global. Depuis s'est ajouté l'usine de la SEMECS et bientôt celle d'Enerkem et d'Hydro-Québec avec différents partenaires dont Énergir.

Bien que l'on ne puisse pas entièrement remplacer les énergies fossiles avant plusieurs décennies, et bien qu'on l'ait vu avec la crise ukrainienne, les coûts de ces matières sont hautement dépendants de l'actualité internationale, le secteur des biocarburants continuera de se développer et il importe que le territoire de la MRC puisse soutenir celui-ci.

- *Relative rareté de la main-d'œuvre*

Le Québec, tout comme l'ensemble des pays occidentaux, vit une rareté de la main-d'œuvre dans plusieurs secteurs d'activités. Plusieurs facteurs expliquent cela : vieillissement de la population et départ à la retraite d'un nombre croissant de travailleurs, faible taux de natalité ne permettant pas le remplacement des générations, décrochage scolaire, secteurs d'activités moins attractifs, spécialisations accentuées de certains secteurs à lesquelles les institutions scolaires n'ont pas su s'adapter, etc.

Plusieurs mesures sont mises en place pour réduire ce phénomène dont le support à l'immigration dans certains secteurs d'activités, la lutte au décrochage scolaire, l'adaptation de nos institutions académiques aux besoins des entreprises et différentes mesures de rétention des employés chez les employeurs.

Le défi pour les entreprises du territoire de la MRC de Marguerite-D'Youville est, surtout dans le contexte d'une forte croissance économique au cours des prochaines années, de pouvoir répondre à court et moyen terme à cette pénurie par de nouvelles initiatives. Outre l'immigration, qui est une réponse ponctuelle, il faut aussi investir dans l'augmentation de l'offre de logements et de transport public. Mais cela passe aussi par davantage d'automatisation et d'informatisation des moyens de production ou d'offres de services. Le Québec enregistre un retard à ce niveau et il s'agit ici, pour les interventions du SDE, d'un secteur à forte demande auquel il faut répondre.

D'ailleurs, depuis quelques temps, le SDE a entrepris différentes initiatives en lien avec cet enjeu s'articulant sur trois grands axes : l'accompagnement des entreprises, la formation et les activités d'attractivité de la main-d'œuvre. Les résultats attendus sont d'accompagner davantage les entreprises dans le recrutement de la main-d'œuvre et son adaptabilité aux besoins de celle-ci (formation en milieu de travail).

- *Les grands flux de transport des marchandises, de moins en moins est-ouest et de plus en plus sud-nord*

Le secteur de la production manufacturière, du fait du coût des ressources et de la main-d'œuvre, se trouvera, outre les mesures de réindustrialisation des gouvernements occidentaux, de moins en moins concentré en Asie et de plus en plus concentré dans l'hémisphère sud. Cela aura un effet certain sur les grands flux de transport des marchandises qui pourrait avoir un impact sur les projections de croissance du futur terminal de transit de conteneurs de Contrecœur de l'administration portuaire de Montréal.



Montréal se trouve plus au nord si l'on considère une ligne maritime du sud vers le nord et donc désavantagée par rapport à ses compétiteurs de la côte est américaine. Cependant, son grand avantage comparatif est qu'il est en fin de parcours des voies maritimes mais dans la mesure où l'on permettra au secteur logistique, qui forcément cherchera à se greffer à cette nouvelle infrastructure, de pouvoir s'y établir. Ici l'enjeu demeure l'offre de terrains à proximité.

Il existe certaines opportunités, tout en respectant l'environnement et l'importance du secteur agricole, telles que celles contenues dans le plan de développement du pôle logistique régional de Contrecoeur, mais cela demandera certaines interventions de plus haut niveau que celui de la MRC.

- *Des nouvelles générations moins fidèles à l'employeur, cherchant davantage une qualité de vie et de nouvelles expériences personnelles et professionnelles*

Le service de développement économique de la MRC, dans le cadre d'un projet avec certains partenaires financiers, offre un support particulier à la recherche d'employés pour un grand nombre d'entreprises du territoire. Ce projet est confronté à de nouvelles habitudes et tendances, en particulier chez les plus jeunes, soit une plus faible fidélité à l'entreprise, la recherche de nouvelles expériences et une situation, du marché du travail, qui les avantage par rapport aux employeurs.

Il importera, dans l'avenir chez ces derniers, de développer des mesures incitatives permettant une plus forte rétention des employés. On voit de plus en plus certaines entreprises offrir des voyages de motivation à ceux-ci, des stages ou des formations en institution académique rémunérées, l'ajout de certains avantages sociaux (tels les services de garde), l'offre croissant de pouvoir faire du télétravail, etc. Il n'y a pas une mesure en particulier à privilégier car chaque entreprise, et chaque employé, a sa propre réalité. Il importera de faire davantage connaître ces nouvelles pratiques.

- *Rareté des logements abordables*

Probablement le plus grand enjeu pour l'heure. Plusieurs facteurs expliquant cela. Pour le territoire de la MRC de Marguerite-D'Youville, du fait de la forte croissance des emplois disponibles, ce phénomène est encore plus important.

Il n'y a pas beaucoup de mesures à prendre pour réduire ce fait sauf une offre accrue de logements abordables pour accommoder non seulement, des travailleurs moins spécialisés mais aussi et surtout, des jeunes couples et jeunes familles qui ont de plus en plus de difficultés à s'établir sur ce territoire.

Encore une fois, la densification et l'offre de terrains disponibles pour le développement d'hébergement représentent probablement la meilleure solution.

- *Difficulté à maintenir certains services de proximité*

On a vu, au cours des dernières années, qu'un territoire, comme celui de la MRC de Marguerite-D'Youville, peut se vider de certains services. On a qu'à penser à l'absence d'un dépanneur dans une communauté comme Calixa-Lavallée, pour constater le défi que représente une certaine gentrification de la population, l'absence d'une certaine mixité de celle-ci et la difficulté de maintenir financièrement ce genre de services commerciaux de premières lignes, ou même les services sociocommunautaires.

Malgré de nombreux efforts faits au cours des dernières années et avec la venue du nouveau terminal maritime et les investissements qui en découleront, il importera de continuer de soutenir ce genre de services de première ligne. L'une des interventions possibles est d'y ajouter des volets socio-culturels comme, à titre d'exemple: un dépanneur qui est à la fois un petit centre communautaire et de diffusion culturel comme on peut le voir dans certaines autres communautés québécoises telle que Sainte-Camille en Estrie. Le SDE compte un programme, le Fonds Région Ruralité, qui permet justement le soutien à ce genre d'initiatives.

- *Besoins accrus de transport en commun*

L'autre grand enjeu pour les prochaines années est l'offre de transport en commun qui devra répondre, entre autres, à une demande accrue pour ce service, de la part d'employés qui ne pourront habiter à proximité de leurs emplois. Cela sera particulièrement le cas avec le développement du secteur de la logistique du transport des marchandises et de la venue du nouveau terminal maritime.



La MRC de Marguerite-D'Youville fait partie du grand Montréal (CMM). La solution doit évidemment venir d'une planification régionale mais il importe que les besoins à venir des entreprises du territoire puissent trouver porteurs. C'est pourquoi il faudra s'assurer que la MRC et/ou son SDE puissent être présents dans l'ensemble des structures et comités liés à la planification du transport public.

- *La pression pour du dézonage versus la production agricole*

Comme partout ailleurs sur le territoire de la CMM, la pression est forte entre le besoin de nouvelles terres pour le développement industriel, commercial et résidentiel d'une part et le maintien des activités agricoles d'autre part. Le territoire de la MRC de Marguerite-D'Youville ne faisant pas abstraction de cette réalité, bien au contraire.

Parmi les scénarios suggérés, en particulier dans le plan de développement du pôle logistique régional de Contrecoeur, l'une des mesures compensatoires est la mise en place de réserves pour la faune et la flore. Cependant, on peut ajouter à celles-ci la promotion de l'utilisation des toits des entreprises afin d'y aménager des activités de serricultures. Avec la récupération de la chaleur (en particulier pour les entrepôts réfrigérés ou pour de grands ensembles manufacturiers comme les usines d'ArcelorMittal), on peut même doubler, voire plus, la production des terres autrefois destinées à l'agriculture ou à des activités récréatives. On pourrait même aménager des toits verts avec passerelles pour la faune comme on le voit le plus en plus en Europe.

- *Importance accrue du rôle des municipalités dans un grand nombre de secteurs en complémentarité ou en remplacement des paliers gouvernementaux*

Au cours des années, depuis la création des MRC et par la suite des CLD dans les années 80 et 90, le gouvernement québécois a remis à ces organismes de plus en plus de responsabilités. Plusieurs municipalités ont même délégué, au cours des dernières années, certains services à ces organisations paramunicipales.

Récemment, le gouvernement québécois a mis en place Accès entreprises Québec qui a permis aux différentes instances de développement économique des MRC de pouvoir embaucher des ressources humaines supplémentaires pour élargir leurs gammes de services. Cela doit maintenant se transposer, à l'image d'investissement-Québec, à des interventions davantage spécialisées dans leurs activités quotidiennes.

- *Croissance des inégalités sociales comme facteur de déstructuration de nos communautés*

C'est le grand défi des prochaines années pour la cohésion sociale de nos communautés. On l'a vu, en particulier, avec la pandémie de la COVID-19. Certaines personnes sont de plus en plus en marge de la société, sont isolées ou voient leurs contributions comme citoyens non valorisées ou déconsidérées. Certains enjeux, dont celui de la rareté de la main-d'œuvre, peuvent être des conséquences de cette forme d'isolement.

Les interventions en développement économique doivent aussi chercher à s'assurer que tous peuvent en profiter, que tous peuvent être des facteurs de croissance et de prospérité. C'est pourquoi il importe et comme également souligné plus haut, de poursuivre l'apport du SDE dans le secteur du sociocommunautaire, de la formation professionnelle et de l'aide à la communauté. Tous en profitent, les employeurs comme l'ensemble des acteurs socioéconomiques.

3. LES GRANDES ORIENTATIONS

Le développement économique est d'abord le fait de deux grands secteurs d'intervention : l'entrepreneuriat, soit l'aide technique et financière, l'accompagnement, la formation et tout ce qui y est associé, d'une part et d'autre part, la mise en place de grands projets structurants qui forment, avec les années, les caractéristiques et le vivre-ensemble des communautés.

Comme il a été évoqué plus haut, le territoire de la MRC compte et c'est son plus grand avantage comparatif, une grande diversité industrielle avec 8 secteurs qui lui permettent de se démarquer de l'ensemble du grand Montréal. À partir de l'énumération des grands enjeux et défis, voici comment cela pourra s'articuler au cours des trois prochaines années.

3.1 En entrepreneuriat (avec l'apport d'AEQ)

Main-d'œuvre et achat local :

Comme mentionné, l'un des plus grands enjeux des prochaines années est le soutien aux entreprises sur les enjeux de main-d'œuvre. Trois axes sont à privilégier :

Axe 1 : Accompagnement des entreprises, soit s'assurer que les commerces de proximité puissent bénéficier d'un maximum d'aides disponibles s'adressant à eux en promouvant leurs produits et services auprès des consommateurs. L'un des outils étant une infolettre à paraître une fois par mois et dédiée spécifiquement aux commerces et services locaux. À cela s'ajoute un suivi pour connaître leurs besoins en main-d'œuvre et relayé au personnel du SDE affecté à ce secteur;

Axe 2 : Offrir et promouvoir les formations destinées à faire croître l'expertise et la productivité des employés, par l'animation d'un groupe en codéveloppement composé de responsables en RH qui partagent leur expertise, en organisation de formations, etc. Cela comprend aussi le développement de l'expertise en marketing numérique.

Axe 3 : Activités d'attraction de la main-d'œuvre par la promotion, à partir de divers outils (médias sociaux, journaux locaux, salons de l'emploi, etc.), des emplois disponibles sur le territoire.

Virage numérique :

En lien avec l'importance, pour contrer les besoins en main-d'œuvre des entreprises, d'accroître les moyens de production (ou de l'offre de service) chez les entreprises, il importera de soutenir l'automatisation et l'information de celles-ci dans le cadre, de ce nous appelons, la révolution 4.0.

Axe 1 : Promouvoir le virage numérique et l'offre de soutien existant (ici ou par certains ministères) lors de rencontres de prospection individuelle ou lors de rencontres de groupe;

Axe 2 : Favoriser l'émergence d'une table locale de partage et d'échange, réunissant les entreprises manufacturières sur le thème du virage numérique;

Axe 3 : Renforcer les connaissances et compétences internes par la formation et la participation aux différentes activités en lien avec le virage numérique;

Axe 4 : Développer une offre de service avec ses partenaires de type - pré diagnostic/plan d'actions - visant à identifier et faciliter l'émergence de projets concrets et favorisant la promotion des solutions d'accompagnement et de financement;

Axe 5 : Jouer un rôle d'intermédiaire et de relais pour faciliter la mise en relation et les démarches auprès des différents acteurs et selon les besoins de l'entreprise;

Axe 6 : Mettre en place un fonds de subvention dédié à ce secteur afin de favoriser la transformation numérique particulièrement auprès des petites et moyennes entreprises et créer des conditions d'emprunt avantageuses via les FLI pour les projets de transformation numérique.



Soutien à l'entrepreneuriat général (AEQ)

La tâche première d'un service de développement économique est l'aide technique et financière à l'entrepreneuriat. Pour cela, il importe d'avoir des ressources humaines dédiées directement à cet item, que ce soit au niveau du démarrage, que du financement, à la croissance et à la relève d'entreprises déjà existantes. Le tout s'inscrit, notamment, dans le Plan d'Intervention et d'Affectation des Ressources (PIAR) lié à AEQ. (Annexe 1)

Pour cela, il importe de compter sur au moins deux ressources affectées à ces responsabilités :

Démarrage : comprend, entre autres, la gestion des différents programmes tels que : Jeunes promoteurs, Soutien aux travailleurs autonomes, le Fonds de développement des entreprises en économie sociale, le Fonds de soutien aux entreprises, la formation, les prix de promotion divers et la participation à certains comités liés à ces responsabilités;

Croissance et relève : accompagnement, gestion des Fonds locaux d'investissement et soutien à la formation et à la relève entrepreneuriale.

3.2 Projets structurants et à effet levier

Tel que vu plus haut, le territoire de la MRC compte 8 grands secteurs d'intervention qui le caractérisent et qui orientent ses interventions, tant dans le secteur de l'entrepreneuriat, parce que celui-ci se développe nécessairement en lien avec la trame industrielle environnante généralement, qu'au niveau des projets structurants que la MRC entend soutenir ou même initier. Il est bon d'ailleurs de mentionner, au cours des dernières années, qu'elle a joué un rôle moteur dans la mise en place d'une grappe industrielle du grand Montréal (Cargo M) et de faire désigner cette même entité géographique à titre de zone franche par Développement économique Canada. Le tout en lien avec le développement de l'industrie de la logistique.

3.2.1 Le bioalimentaire

Ce secteur, potentiellement en complémentarité pour certains projets en cours ou à venir avec d'autres, est représentatif d'une région dont 75% de son territoire est agricole.

Voici, en perspective, les interventions à promouvoir ou à soutenir au cours des trois prochaines années :

- La poursuite de l'accompagnement à la municipalité de Saint-Amable dans son plan de diversification industrielle dont le développement d'une unité de transformation et de congélation de légumes tel que mentionné dans le projet RAED (relance agricole et économique durable)
- Promouvoir l'offre maraîchère du territoire par le soutien aux marchés publics bien que la production horticole sur ce territoire reste à développer;
- Soutenir tout projet de récupération de chaleur pour d'éventuelles constructions de serres, notamment au-dessus de bâtiments industriels;
- Poursuite de la participation au programme Sains et Saufs permettant l'élaboration de plateforme de maillage entre les agriculteurs ayant des surplus alimentaires et les personnes et entreprises désireuses d'en bénéficier;
- Promotion du programme l'Arterre auprès de la relève agricole;
- Développement d'une unité de défibrage de la fibre de plantes commerciales à des fins de productions diverses.

3.2.2 Le biocarburant

Ici, avec la valorisation de certaines plantes industrielles, on ouvre d'éventuelles disponibilités pour de nouveaux intrants dans la production de biocarburant :

- Poursuite des travaux d'expérimentation afin d'utiliser les sucs de plantes commerciales dans la production de gaz divers, entre autres avec la SEMECS et Greenfield Global;
- Assistance à Énerkem, en complément avec la ville de Varennes, dans la construction de leur usine de biocarburant dans cette municipalité;
- Promotion et établissement de l'Écosystème Énergétique Régional (EER) par une désignation de celui-ci, pour le territoire de la MRC, par le gouvernement québécois.



3.2.3 Métallurgie

Ce secteur a profité, il y a quelques années, de l'animation par le SDE, d'une cellule entrepreneuriale regroupant certaines entreprises. Cependant, pour les prochaines années, il est proposé de plutôt soutenir les efforts prévus pour une plus grande utilisation d'énergie verte dans la production de métaux et de leurs transformations.

3.2.4 Recherche scientifique

Il y a plus de 10 ans, le SDE animait également un comité réunissant les trois grands centres de recherche ainsi que certains intervenants externes dont le MEI. Il est proposé également de remettre en place ce genre de comité auquel pourrait se joindre toute autre entreprise dont une partie de ses activités comprendrait également de la recherche et de l'innovation, toujours dans l'optique d'AEQ qui est également de soutenir celles-ci. Ce comité pourrait se réunir au moins 4 fois par année et être en lien avec l'une des propositions de la MRC lors des consultations entreprises à l'hiver 2022 de la CMM pour le prochain PMDE, soit la mise en place d'un laboratoire d'échanges sur le savoir et l'application entre institutions de recherche et les entreprises.

3.2.5 Logistique de transport des marchandises

C'est surtout au niveau de la facilitation envers les marchés que les interventions du SDE ont été tournées au cours des dernières années à la suite de la désignation du territoire comme pôle logistique, zone industrialo-portuaire, zone franche et grand partenaire de Cargo M. Il est donc convenu de maintenir ce type d'interventions pour les trois prochaines années :

- Chercher à accueillir davantage d'entreprises dans le secteur du e-Commerce avec entreposage;
- Informer les entreprises des différents programmes d'import-export du gouvernement canadien;
- Participer à diverses activités d'attractivité avec Cargo M, Investissement-Québec et Montréal International
- Soutenir, à travers les différents programmes associés, toutes les entreprises souhaitant œuvrer dans ce secteur d'activités.



3.2.6 Nouvelles technologies

Face à l'importance que représente le défi d'adaptation de nos entreprises en matière de productivité, de ressources humaines et des nouveaux moyens de production, il importe également de pouvoir soutenir financièrement des initiatives dans le domaine. Il est donc proposé de dédier une enveloppe, à même les Fonds locaux, ou le FRR, de 50 000\$ afin de favoriser la transformation numérique pour les PME du territoire avec conditions d'emprunts avantageuses pour celles-ci.

3.2.7 Produits pharmaceutiques, sanitaires et soins de santé

Ce secteur mérite maintenant qu'on y consacre davantage d'efforts du fait qu'il est en pleine croissance sur le territoire de la MRC et que, sauf pour quelques dossiers en matière de financement d'entreprises, il n'y a pas vraiment de plan d'intervention. C'est pourquoi il est proposé d'animer un nouveau comité d'entreprises pour ce secteur qui regrouperait 6 à 8 de celles-ci avec la participation du MEI et autres partenaires à identifier. Toutes ces rencontres se tiendraient à Sainte-Julie pour exprimer le fait qu'elles y sont concentrées.



3.2.8 Économie et développement social

Comme exprimé plus haut, ce secteur d'activité ne caractérise pas la MRC par rapport à d'autres mais il s'agit d'un secteur où elle s'y investit grandement depuis quelques années. Il est proposé de faire, une fois par an et avec la collaboration de la CDC de Marguerite-D'Youville, une rencontre d'échanges et d'informations avec tous les acteurs de ce secteur d'activités, tout en continuant à soutenir financièrement tout projet qui a des retombées économiques et sociales réelles sur le territoire. De plus, la MRC doit continuer de participer à certaines tables sectorielles dont celles du développement social (la table) ainsi qu'à celles des aînés, considérant que notre population de personnes âgées croît rapidement, en particulier dans les communautés de Sainte-Julie et Verchères.

4. L'ÉQUIPE DE RÉALISATION ET PARTENARIAT DIVERS

À la fin de 2014, à la suite d'importantes coupures dans la contribution gouvernementale au financement des CLD, il a été décidé d'intégrer en totalité l'équipe de celui de Marguerite-D'Youville, qui se voyait réduite par la même occasion, aux opérations régulières de la MRC. Cela eut pour conséquence l'arrêt de certaines interventions dans des secteurs tels que ceux de la culture et du tourisme. Cependant, ces mêmes réductions ont été accompagnées de l'unification de certains fonds permettant d'accroître les interventions financières des MRC dans de nouveaux secteurs tels que l'économie et le développement social.

La cessation des activités des conférences régionales des élus a permis de rapatrier les fonds dédiés au programme - Fonds de développement du territoire - vers les MRC. Ceux-ci furent aussi bonifiés par le transfert du programme - Fonds de développement rural - et ainsi devenir le - Fonds régions

et ruralité -. Essentiellement, ce nouveau programme a permis, depuis, à l'équipe du SDE d'intervenir dans des nouveaux secteurs industriels tel que celui de la diversification de la production agricole, souvent piloté par des OBNL.



Enfin, en 2020, le gouvernement québécois annonçait, dans son budget, la création d'Accès Entreprises Québec (AEQ) qui permettra à l'ensemble des MRC de pouvoir embaucher, pendant au moins 5 ans, deux nouvelles ressources dédiées à l'entrepreneuriat. Ce qui fait qu'en 2022, le SDE de la MRC peut compter, dans ses interventions sur le terrain, sur l'expertise de 5 conseillers en entreprise et d'un coordonnateur qui, avec plusieurs outils financiers, offre différents services en démarrage, en accompagnement, en financement et en élaboration et suivi pour de projets structurants. Tout cela lui permettant, par une approche davantage personnalisée, de se démarquer d'autres structures existantes, tels que les SADC et CAE financés par le gouvernement canadien.

L'équipe du SDE de la MRC de Marguerite-D'Youville, pour les années couvertes par ce plan de développement, se compose donc ainsi:

- Un-e coordonnateur-riche pour la gestion générale de l'équipe de terrain (les conseillers). Cette personne, sous la direction du directeur général de la MRC, intervient également dans divers projets structurants
- 5 conseillers-ères animant et œuvrant au démarrage, à la consolidation, à la concertation et aux suivis divers destinés aux entreprises et entrepreneurs.

À cette équipe se greffe, en complémentarité avec les autres responsabilités de la MRC, outre le directeur général, ces ressources humaines:

- Une équipe responsable de la comptabilité, en particulier de la gestion et du suivi des différents outils financiers dont le SDE est responsable, ainsi que du budget de fonctionnement de celui-ci;
- Une équipe dédiée aux communications (communiqués de presse, outils promotionnels, conférences de presse, animations d'événements, etc.);
- Une équipe d'adjointes administratives responsables de la rédaction, du suivi, de la vérification de tous les documents appelés à être utilisés pour le bon fonctionnement des différents programmes, outils financiers et autres documents associés à la vie corporative du SDE;
- Une responsable des aspects légaux. Il faut savoir que le SDE opère comme une quasi-banque en accordant des prêts à diverses corporations (publiques ou privées) l'obligeant à rédiger des contrats

notariés, ententes légales diverses et même, parfois, avoir à faire des recours en justice pour défaut de paiement;

- Une archiviste. Comme il s'agit d'un service financé à même des fonds publics, il y a obligation, comme pour l'ensemble des activités de la MRC, de conserver pendant au moins 7 ans l'ensemble des documents rédigés et utilisés par le SDE, y compris tous courriels et autres correspondances;
- Enfin, un directeur général, responsable de l'ensemble des activités, représentations, financements et opérations du SDE et de sa coordination avec les autres secteurs d'intervention de la MRC.

À cela s'ajoute, au moins pour les années de ce plan de développement, une autre ressource humaine associée au secteur de la logistique des transports, en partenariat avec Développement économique Longueuil et Développement Pierre-de-Saurel. Cette personne a à informer les entreprises du territoire qui œuvrent dans le secteur de l'importation et de l'exportation, en particulier les entreprises manufacturières, des différents programmes associés à la désignation de zone franche. Il s'agit d'un travail de démarchage qui se fait en complémentarité avec les 5 autres conseillers et qui permet d'étendre, à un maximum d'entreprises, les interventions du SDE.

5. MISE EN PLACE, BUDGET ET ÉCHÉANCIERS

Le SDE, via ses activités régulières, anime déjà certains comités (d'investissement et/ou de concertation-coordination). À ceux-ci s'ajoutent ceux recommandés par ce plan de développement dont certains ne seront que le retour d'autres qui existaient avant 2015.

Voici donc les différents comités qui seront compris dans les activités régulières du SDE pour les trois prochaines années :

- Le comité aviseur d'AEQ. Ce comité, formé de 7 personnes représentants des secteurs d'activités spécifiques, est animé par la direction générale et la coordination. Il se réunit 4 fois par an et aura aussi à s'impliquer dans le suivi du plan de développement et de son plan d'action annuel. Enfin, il permet également au député du comté ou à son représentant, de pouvoir y participer à titre d'observateur;
- Le comité des FLI-FLS, désigné comme comité des fonds locaux d'investissement. Ce comité formé de 8 personnes représentants divers secteurs, est animé par le conseiller responsable de ces programmes. Il se réunit au besoin.
- Le comité JP-STA-FDEES est formé également de 8 personnes représentants des entreprises mais aussi des partenaires du SDE. Animé par la responsable de ces programmes, il se réunit au moins 8 fois par an;

- La table du développement social regroupe certains intervenants du secteur. La MRC y est partie prenante. Ce comité se réunit environ 6 fois par an et c'est soit le directeur général soit le coordonnateur qui y assiste;
- Comité métallurgie. Ce comité à créer pourra réunir environ 8 personnes lors de petits-déjeuners d'une durée maximum de 1h15. Il sera animé par le conseiller responsable de ce secteur. Pour chaque rencontre, un sujet en particulier sera abordé avec la présentation d'un invité;
- Comité sociocommunautaire : en parallèle avec la table de développement social, une grande rencontre annuelle de tous les intervenants de ce secteur d'activité sera réalisée par le SDE. Cette rencontre aura pour objectif d'alimenter ses réflexions et interventions dans le domaine. Elle sera animée par le coordonnateur avec l'aide du conseiller responsable de ce secteur d'activité;
- Le comité des produits pharmaceutiques, sanitaires et soins de santé : il se réunira également 6 à 8 fois par an, toujours à Sainte-Julie et comme pour le secteur de la métallurgie, il se déroulera dans le cadre de petits-déjeuners avec à l'occasion, un invité venant traiter d'un sujet en particulier. Ce comité sera animé par le conseiller responsable de ce secteur;
- La recherche scientifique : ce comité sera composé également de 6 à 8 personnes et se réunira 4 fois par an. Il sera animé par le conseiller responsable de ce secteur d'activité.

À ces comités pourront s'ajouter d'autres plus restreints pour traiter de dossiers, projets ou de programmes particuliers comme cela a été le cas depuis 2020 avec ceux d'aides pour les entreprises affectées par la pandémie de la COVID-19. Ces comités sont conjoncturels et n'ont pas pour vocation de se poursuivre dans le temps.



Enfin, le SDE est également présent dans ces comités hors territoire :

- Comité aviseur de Cargo M
- Comité des études économiques de la CMM

- Comité des partenaires de Montréal International
- Pôle de l'Entrepreneuriat Collectif de l'Est de la Montérégie (PECEM)
- Montérégie économique
- Expansion PME
- Comité des partenaires financiers
- Différentes tables sectorielles

Il faut également souligner que les employés du SDE sont aussi, souvent invités à participer à différents jurys associés à des prix d'excellence ou de reconnaissances diverses.

Budget

Les nouveaux comités à mettre en place ne nécessitent pas de nouveaux budgets sauf le coût d'un repas et du déplacement pour le conseiller qui anime ceux-ci pour ce qui est de ceux se tenant dans le cadre de petits-déjeuners.

La grande rencontre annuelle des intervenants du secteur sociocommunautaire ne représente qu'un coût estimé de 200 à 300\$, soit le prix d'une location de salle et de café.

Enfin, il est recommandé plus haut, de réserver un budget de 50 000\$ à même le FRR (Fonds Région et Ruralité, volet 2), pour le secteur du numérique. Ce montant n'est pas un ajout budgétaire mais uniquement une réserve pour un secteur d'intervention avec dispositions particulières.

Les échéanciers

Considérant que ce plan de développement sera adopté en cours d'année, il est recommandé que l'ensemble des nouveaux comités à mettre en place puisse se faire à partir de janvier 2023, outre ceux existant et opérant déjà.



6. EN CONCLUSION

Un plan de développement est une occasion, périodique, de voir ce qui s'est fait au cours des années et de comprendre le rôle que pourra jouer un service, comme celui du SDE de la MRC, dans sa communauté au cours des années qui suivent.

La MRC de Marguerite-D'Youville est d'abord riche de sa population, des communautés qui la composent et d'une diversité industrielle qui fait l'envie de plusieurs autres territoires. C'est pourquoi son SDE doit répondre à cela par une originalité d'approche et surtout par des contacts réguliers avec les entreprises, en particulier, qui font de ce territoire un milieu de vie parmi les plus avantageux.

Il est proposé, dans ce plan de développement, de remettre en place certains comités d'entreprise qui ont permis dans le passé, de pouvoir agir rapidement lors de certaines crises telles que celle de la fermeture de Pétrumont en 2008. Il est entendu, du fait de sa vocation régionale, que le SDE représente probablement le meilleur outil pour assurer une concertation optimale entre les différents intervenants socioéconomiques du territoire et donc la relance de ces comités s'inscrit dans cette optique.

Enfin, il est convenu avec la venue prochaine du nouveau terminal de transit de conteneurs de l'Administration portuaire de Montréal, que ce territoire est appelé à vivre plusieurs années de croissance économique soutenue. Et il n'y aura pas que des gagnants de cette prospérité. C'est pourquoi il importe aussi de maintenir cette sensibilité envers les différents intervenants du milieu sociocommunautaire. Ceux-ci participent aussi et parfois plus que ce que l'on en pense, à cette qualité de vie, à ce vivre-ensemble qui caractérise notre MRC.

7. RÉSUMÉ – EN TABLEAU – DU PLAN D’ACTION

ACTIONS	ACTEURS	ÉCHÉANCIER	BUDGETS	PARTENAIRES
Accompagnement des entreprises en ressources humaines	- SDE - Entreprises du territoire	Continu	Selon les programmes associés	Emplois-Québec, Desjardins
Formation de la main - d’œuvre	- SDE - C.C.S des patriotes	Continu	Indéterminé	Emplois-Québec, différents ministères
Virage numérique des entreprises	- SDE	Continu	50 000\$ à même le FRR	MEI
Soutien à l’entrepreneuriat général	- SDE -AEQ	Continu	MRC, AEQ et budgets liés à l’ensemble des outils financiers du SDE	AEQ-MEI-MAMH
Achat local/commerce électronique	- SDE	Continu	Programmes liés à la mise en place de sites internet pour les entreprises commerçantes	MRC-FRR
Diversification du secteur bioalimentaire de Saint-Amable	- SDE - Ville de Saint - Amable	Continu	Indéterminé	CMM-différents ministères à vocation économique
Relève agricole	- SDE	Continu	Programme Arterre	Producteurs agricoles
Plateforme de maillage en surplus agricole	- SDE	Continu	Programme Sains et saufs	Producteurs agricoles
Mise en place d’une unité de défibrage de fibres de plantes industrielles	- SDE	Continu	Indéterminé	Différents organismes en développement économique circulaire et autres MRC
Utilisation de nouveaux intrants en production de biocarburants	- SDE	Continu	Indéterminé	Entreprises du secteurs situées sur le territoire de la MRC

Assistance à la construction d'usine en biocarburant	- SDE - Ville de Varennes	Continu	Plus de 800M\$	Différents ministères et Investissement-Québec
Mise en place d'une cellule d'entreprise en métallurgie	- SDE	Mars 2023	Indéterminé	Les différentes entreprises de ce secteur situées sur le territoire de la MRC
Mise en place d'un laboratoire d'échange en matière de recherche scientifique	- SDE	Juin 2023	Indéterminé	Les centres de recherches du territoire, la CMM et le MEI
Poursuite de la mise en place du pôle logistique	- SDE - Ville de Contrecoeur - Ville de Varennes	Continu	Indéterminé	MEI, Cargo M, CMM
Soutien au secteur pharmaceutiques, sanitaires et soins de santé via la mise en place d'un comité de ce secteur à Sainte-Julie	- SDE	Septembre 2023	Indéterminé	Entreprises et ville de Sainte-Julie
Soutien au secteur du développement et de l'économie sociale, en particulier dans celui destiné au logement abordable	- SDE	Continu	Indéterminé mais à partir du FRR de la MRC	Les municipalités du territoire de la MRC
Participation à divers comités liés au secteur du développement social	- SDE	Continu	Indéterminé	Les différentes tables de ce secteur (alimentaire, aînés, jeunesses, etc)

8. RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Pour les années 2022 à 2025, le SDE de la MRC de Marguerite-D 'Youville, se consacrera, en particulier, à ces différents secteurs d'activités qui font la particularité de ce territoire ainsi que de ses interventions :

- Le bioalimentaire par le soutien au développement du secteur de la transformation à Saint-Amable et au développement d'une filière dans le domaine des plantes industrielles;
- Le biocarburant, avec la venue de nouveaux grands joueurs de ce secteur à Varennes et en lien avec le développement du secteur des plantes industrielles comme intrant dans la production de celui-ci;
- La métallurgie par la mise en place d'une structure en concertation régionale;
- La recherche scientifique par la mise en place d'un laboratoire d'échanges entre les différents centres de recherche du territoire;
- La logistique de transport de marchandises par la continuité du travail accompli dans ce secteur d'activités depuis déjà plus de 10 ans;
- Les nouvelles technologies par le soutien aux entreprises manufacturières souhaitant numériser et automatiser leurs moyens de production et par la mise en place d'un fond destiné à celles-ci;
- La production pharmaceutique, sanitaire et des soins de santé par la mise en place d'un comité d'échanges et de concertation pour les entreprises situées à Sainte-Julie;
- Le développement et l'économie sociale par la poursuite du soutien de ce secteur, en favorisant, pour les prochaines années, l'aide à l'ajout de logements abordables sur le territoire de la MRC.

Évidemment, tout cela s'ajoutant aux activités régulières du SDE que sont le soutien technique et le financement, via divers outils financiers, à l'entrepreneuriat local et régional.

9. ANNEXES

Annexe 1 : Plan d'intervention et affectation des ressources

Plan d'intervention et affectation des ressources



Mars 2021

TABLE DES MATIÈRES

1.	Enjeux de la MRC pour les prochaines années	1
2.	Objectifs d'Accès entreprise Québec en lien avec ces enjeux.....	2
2.1	Objectifs	2
	Offrir un service d'accompagnement en continu	2
	Avoir une équipe multidisciplinaire.....	3
	Pouvoir utiliser l'ensemble de notre coffre à outils.....	3
	Maintien d'une grande sensibilité auprès de certains types d'entreprises œuvrant en première ligne.....	3
2.2	Ressources.....	3
2.3	Indicateurs de performance	3
2.4	Temps imparti par les ressources	4
3.	Plan d'implantation.....	5
3.1	Échéance	5
3.2	Indicateurs de performance	6
4.	Conseillers (responsabilités)	6
4.1	Andrée-Anne Beaudoin	6
4.2	Myriam Paquin.....	6
4.3	Michel Poirier	7
4.4	François Prigent	7
4.5	Mathieu Noraz	7

1. PORTRAIT DE LA MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE

La MRC de Marguerite-D'Youville, composée de 6 communautés (Calixa-Lavallée, Contrecoeur, Saint-Amable, Sainte-Julie, Varennes et Verchères), se caractérise par :

- Une population de 86 000 personnes;
- Une population relativement plus jeune que la moyenne québécoise;
- Un taux d'activité supérieur à la moyenne (le deuxième au Québec) avec un taux de chômage de moins de 5% avant la pandémie de la Covid-19;
- Un taux de scolarité supérieur à la moyenne québécoise;
- Une économie très diversifiée (métallurgie, soins de santé, logistique de transport, recherche scientifique, biocarburant et économie circulaire, secteur tertiaire moteur, etc.);
- Un territoire à 75% agricole.

2. ENJEUX DE LA MRC POUR LES PROCHAINES ANNÉES

- Accès de plus en plus limité à la propriété et au logement pour les personnes désirant s'établir sur notre territoire du fait de la forte création d'emploi et du manque d'espace pour le développement résidentiel, commercial et industriel;
- Arrivée de plusieurs nouvelles entreprises souhaitant s'approcher et profiter des nouvelles activités portuaires, et ce, dans tous les secteurs, y compris le secteur des ordres professionnels;
- Difficultés à maintenir la mixité sociodémographique sur notre territoire en raison de la forte croissance des emplois offerts et des coûts associés au logement;
- Pénurie de main-d'œuvre dans le secteur de la transformation en particulier;
- Grandes cultures (soya et maïs-grain) versus secteur maraîcher à développer;
- Importante fuite commerciale (un dollar sur deux) hors du territoire de la MRC;
- En conséquence, vieillissement de la population et embourgeoisement de certains secteurs, de certaines municipalités, avec la disparition de services et commerces de proximité.
- Développement du nouveau terminal de conteneurs à Contrecoeur et arrivée de plus de 150 nouvelles entreprises, principalement du côté de Varennes et Sainte-Julie, dans divers secteurs dont celui de la logistique du transport des marchandises;

3. OBJECTIFS D'ACCÈS ENTREPRISE QUÉBEC CONCERNANT CES ENJEUX

3.1 Objectifs

Le Service de développement économique (SDE) de la MRC de Marguerite-D'Youville fait déjà face à certains des enjeux décrits précédemment et il a, depuis leur apparition, orienté ses interventions en ayant une plus grande sensibilité pour certains d'entre eux, dont celui qui vise à maintenir la mixité sociodémographique du territoire en supportant davantage certains services de première ligne. Cependant, considérant le début des travaux à venir dans le dossier du nouveau terminal de conteneur, entre autre, et en plus de l'augmentation appréhendée des coûts pour se loger, c'est l'arrivée de nouvelles entreprises, en particulier dans le secteur de la logistique, mais aussi de certains ordres professionnels, qui nous obligera à revoir le type de service et l'accompagnement offerts de même que les ressources humaines qui doivent y être consacrées. Forcément, **l'objectif principal est de pouvoir répondre à une forte demande, au cours des prochaines années, relative à l'arrivée d'un grand nombre de nouvelles entreprises et de travailleurs sur notre territoire avec comme contrainte la pénurie de main-d'œuvre et de terrains disponibles. C'est pourquoi, nous comptons :**

- Offrir un service d'accompagnement en continu pour les nouvelles entreprises, peu importe le secteur d'activité;
- Avoir une équipe multidisciplinaire pour accompagner les entreprises et répondre à leurs besoins, peu importe le secteur d'activité;
- Pouvoir utiliser le coffre à outils tout au long de la croissance des entreprises déjà établies ici ou de celles qui souhaitent s'y établir, avec un conseiller associé. Donc, également, s'assurer d'avoir une forte rétention du personnel-accompagnateur;
- Maintenir une grande sensibilité pour certains types d'entreprises, notamment celles en première ligne (par exemple les entreprises en économie sociale);
- Meilleure compréhension des enjeux et des moyens liés à l'innovation, à l'ère de la révolution 4.0;
- Soutenir le développement de l'ancien espace industriel qu'occupait Pétrumont à Varennes.

Plus spécifiquement :

Offrir un service d'accompagnement en continu

- Chaque entreprise, dans chacun des secteurs d'activité, sera associée à un conseiller, que ce soit une entreprise en démarrage ou une organisation déjà bien établie ici (selon le

modèle d'Investissement Québec (IQ), également partenaire dans le travail au quotidien des conseillers);

- Chaque conseiller utilisera l'ensemble du coffre à outils (nos différents programmes d'aide) tout au long de l'accompagnement d'une entreprise, et ce, jusqu'au référencement vers d'autres instances dans le secteur du développement entrepreneurial et économique;
- Un programme de formation en continu sera offert à chaque conseiller en fonction de son ou de ses secteurs d'intervention;
- Accompagner et développer des nouvelles stratégies en recrutement de la main-d'œuvre avec les entreprises, peu importe le secteur d'activité;
- En regard aux fuites commerciales, aider au développement du commerce électronique.

Avoir une équipe multidisciplinaire

- Le recrutement de l'équipe de conseillers, notamment ceux permis par Accès entreprise Québec (AEQ), doit s'effectuer en prévoyant une composition variée, notamment en matière de formation générale et d'expérience de travail, ainsi qu'au niveau des intérêts relativement à ces mêmes secteurs d'intervention;
- Avec une équipe tout de même restreinte et les secteurs d'intervention sur notre territoire relativement larges, les candidats possédant une connaissance générale de nos différents secteurs industriels seront favorisés.

Pouvoir utiliser l'ensemble de notre coffre à outils

- Contrairement à ce qui a été fait par le passé, chaque nouveau conseiller d'AEQ pourra accompagner une entreprise, tant pour l'aide technique que pour l'utilisation de nos différents programmes financiers. IQ, Montréal International, Montérégie Économique, la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), entre autres, seront également mis à contribution à travers cet accompagnement attendu.

Maintien d'une grande sensibilité auprès de certains types d'entreprises œuvrant en première ligne

- Nous partons du principe qu'il n'y a pas de petit ou grand projet, mais de beaux défis et initiatives, peu importe le secteur. Les nouveaux conseillers auront à travailler autant pour des entreprises naissantes que pour celles déjà bien établies ici.

3.2 Ressources

Ainsi seront privilégiés, pour le recrutement de nouvelles ressources, les candidats possédant une culture générale, pouvant provenir de certains secteurs moins traditionnels que ceux habituellement reconnus pour ce genre d'emploi, et que le profil de ces candidats permettra d'identifier les secteurs d'intervention dans lesquels ils seront appelés à œuvrer.

3.3 Indicateurs de performance

Considérant ce qui précède, seront considérés comme indicateurs de performance :

- Les secteurs d'activités couverts par AEQ/SDE;
- Le nombre d'entreprises accompagnées dans chaque secteur couvert, par année, et par le fait même, créées et/ou soutenues;
- Les investissements générés;
- Les emplois générés;
- Les outils financiers du SDE utilisés pour chaque secteur couvert;
- Le nombre de référencements à nos différents partenaires dont, en particulier, IQ.

3.4 Temps imparti par les ressources

Chacune de ces deux nouvelles ressources devra consacrer son temps de cette façon :

- 25 % pour du démarchage, des visites de courtoisie et l'acquisition de connaissances au sujet des entreprises de son (ses) secteur(s) d'intervention;
- 50 % pour l'accompagnement technique (rédaction de plan d'affaires, de demande de subventions diverses, de développement de partenariats, etc.);
- 25 % pour l'utilisation des différents programmes financiers du SDE de la MRC de Marguerite-D'Youville (JP-STA, FLI-FLS, FDEES, FRR ou tout autre programme extérieur, mais en lien avec nos activités).

4. PLAN D'IMPLANTATION

Avant toute chose, il faut savoir que le SDE compte déjà, outre le coordonnateur, trois ressources humaines/conseillers d'affaires attitrés aux différents services et programmes mentionnés plus haut. L'ajout de deux nouvelles ressources permettra d'accroître l'offre de service, l'accompagnement et les secteurs d'intervention. Ainsi, AEQ/SDE comptera cinq conseillers affectés à ces différents secteurs en tenant compte du portrait socioéconomique du territoire :

- Logistique et transport des marchandises/activités portuaires/conditionnement des marchandises/3-4 et 5 PL/secteur de l'import-export;
- Secteur manufacturier (métallurgie)/transformation bioalimentaire/nouvelles énergies;
- Nouvelles technologies (révolution 4.0)/secteur médical et de la santé/recherche scientifique/nouvelle économie au sens large;
- Commerce/main-d'œuvre et ressources humaines/implantation (terrain et locaux);
- Secteur des services de première ligne/économie et développement social/ruralité/professionnels.

À ces cinq conseillers sera **ajoutée une ressource technique** qui accomplira tout le travail administratif (suivi des demandes de subvention et programmes, rédaction des contrats et suivis divers), permettant ainsi aux conseillers d'être davantage sur le terrain. Elle interviendra en complémentarité avec d'autres ressources déjà disponibles pour le SDE (direction générale et coordination en ressources humaines, en comptabilité, communication et administration).

Ainsi, le recrutement de ces nouvelles personnes et l'affectation des secteurs d'intervention, en lien avec les ressources humaines actuelles, seront déterminés par leurs expériences passées. Une formation d'appoint, en fonction des besoins pour le poste, pourra être offerte.

4.1 Échéance

- 17 mai : Embauche de nouveaux conseillers dans le cadre d'AEQ;
- 10 juin : Présentation du plan d'intervention au conseil de la MRC et formation du comité aviseur;
- 30 septembre : Première rencontre du comité aviseur et adoption du plan d'intervention tel que demandé dans le protocole déjà signé entre la MRC et le ministère de l'Économie et de l'Innovation relativement à AEQ.

4.2 Indicateurs de performance

Pour ces deux nouvelles ressources humaines, comme pour les trois autres (excluant ici la personne responsable des activités plus techniques), les indicateurs de performance, sur une base annuelle, seront :

- Nombre d'entreprises rencontrées et accompagnées (de 10 à 15);
- Nombre d'emplois créés, soutenus et protégés (minimum 100);
- Investissements générés (minimum 1M\$);
- Nombre d'outils du SDE utilisés (minimum 3);
- Nombre d'entreprises ayant adhéré à une démarche avec différents partenaires (développement de partenariats) (minimum 3 partenariats).

D'autres activités comme les programmes de mentorat, la participation à des activités de chambres de commerce ou autres à titre d'administrateurs désignés ou observateurs, par et pour la MRC, pourront s'ajouter, mais sans être des indicateurs de performance. Le temps imparti à ces activités se retrouve dans le 25 % mentionné plus haut au niveau des activités de démarchage (devenant ici du réseautage).

Ainsi et en conclusion, AEQ/SDE de la MRC de Marguerite-D'Youville, avec ses deux nouvelles ressources humaines (plus le soutien technique permettant de dégager certains travaux administratifs pour les conseillers), pourra couvrir l'ensemble des activités socioéconomiques de son territoire, en considérant la transformation industrielle générée par l'arrivée du nouveau terminal de conteneur de l'Administration portuaire de Montréal, et ce, en ayant une équipe multidisciplinaire pouvant œuvrer au sein des différentes étapes des entreprises. Maintenant, le SDE pourra aussi être davantage en communication avec la grande entreprise sur son territoire, tout en ne négligeant pas celles en démarrage ou certains secteurs essentiels au vivre-ensemble comme les services de première ligne, souvent couverts par les entreprises en économie sociale.

5. CONSEILLERS (RESPONSABILITÉS)

5.1 Andrée-Anne Beaudoin

- Bioalimentaire, production et transformation;
- Services professionnels.

5.2 Myriam Paquin

- Logistique de transport des marchandises;
- Secteur financier;
- Croissance, transfert et redressement d'entreprise.

5.3 Michel Poirier

- Commerce;
- Nouvelles technologies de l'information.

5.4 François Prigent

- Économie sociale;
- Secteur médical et de la santé;
- Recherche scientifique;
- Nouvelle économie au sens large.

5.5 Mathieu Noraz

- Manufacturier;
- Économie 4.0;
- Développement durable.